Février 2010

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



# COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN DECEMBRE 2009

Op.



# **Sommaire**

Sommaire	1
INTRODUCTION	3
CONTEXTE GENERAL	3
I- REALISATION DES RESSOURCES	4
1.1. Ressources budgétaires	5
1.1.1. Ressources intérieures	5
1.1.2. Ressources extérieures	6
1.2. Ressources de trésorerie	7
II- EXECUTION DES DEPENSES	8
2.1 Situation des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution	8
2.2 Structure des dépenses budgétaires par grands postes	9
2.2.1 Service de la dette publique	11
2.2.2 Dépenses de personnel	12
2.2.3 Dépenses d'abonnement	12
2.2.4 Dépenses de fonctionnement des services	13
2.2.5 Dépenses d'investissement	13
2.2.6 Dépenses de sortie de crise	14
2.3 Dépenses de trésorerie	15
III- ANALYSE DES DEPENSES PAR GRANDES FONCTIONS	16
IV- ANALYSE DES DEPENSES PRO PAUVRES	18
V- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES	21
4.1 Au titre de la dette publique	21
4.2 Au titre des dépenses de personnel	21
4.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat	21
4.4 Au titre de l'acquisition des biens et services	22
4.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat	22
CONCLUSION	23



## LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage budgétaire à fin 2009	24
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires à fin 2009	25
Annexe 3 : Exécution budgétaire des dépenses par grandes natures à fin 2009	26
Annexe 4 : Exécution budgétaire des dépenses par secteurs et par fonctions à fin 2009	27
Annexe 5 : Exécution budgétaire détaillée des dépenses par grandes natures à fin 2009	28
Annexe 6 : Exécution budgétaire détaillée des dépenses par secteurs et par fonctions à fin 2009	30
Annexe 7 : Exécution budgétaire des dépenses par ministères et par institutions à fin 2009	32
Annexe 8 : Exécution du budget des ministères et institutions par grandes natures à fin 2009	34
Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses sociales à fin 2009	41
Annexe 10 : Exécution des dépenses pro pauvres à fin 2009	42
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat	4
Tableau 2 : Etat de réalisation des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution	9
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses de l'Etat	10
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions	16
A LOTTE DEG CD A DIMOVEG	
LISTE DES GRAPHIQUES	
Graphique 1 : Etat comparatif des réalisations de ressources par rapport aux prévisions	4
Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions	10



#### INTRODUCTION

La présente communication a pour objet, de présenter la situation d'exécution du budget 2009 en fin de gestion.

A cet effet, elle analyse les réalisations de ressources et l'exécution des dépenses allant de l'engagement jusqu'aux paiements, en relation avec les objectifs du Programme Economique et Financier, notamment l'exécution des dépenses pro pauvres qui contribuent à la lutte contre la pauvreté.

#### CONTEXTE GENERAL

L'exécution du budget 2009 a bénéficié tout au long de l'année, d'un environnement socio politique favorable soutenu par les avancées dans le processus de sortie de crise. Elle a été marquée notamment par la réalisation de l'identification de la population sur toute l'étendue du territoire qui est une étape capitale du processus électoral.

Au plan économique, la consolidation des relations avec les partenaires au développement à travers la conclusion d'un programme économique et financier s'est concrétisée par la mobilisation d'importantes ressources financières qui ont soutenu l'activité économique à travers la réduction des arriérés accumulés.

En outre, l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE a été suivie de la conclusion d'un accord de restructuration de la dette du Club de Paris et d'un accord préliminaire sur la dette des créanciers privés.

Les allègements intérimaires qui en ont découlé, ont permis de dégager une marge budgétaire nécessaire pour réaliser les objectifs de dépenses pro-pauvres.

Parallèlement, le Gouvernement a dû faire face à de nombreux engagements pour la bonne conduite du processus de sortie de crise et la satisfaction de certaines revendications sociales. Dans le même temps, l'exécution du budget 2009 a été confrontée à des difficultés consécutives aux contre-performances enregistrées dans le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales.

Pour prendre en compte les implications budgétaires de toutes ces évolutions, le budget 2009 a été modifié par deux ordonnances rectificatives prises respectivement en mars et en septembre.

Le présent rapport fait la synthèse de cette exécution, en comparaison avec les objectifs contenus dans le Programme Economique et Financier.



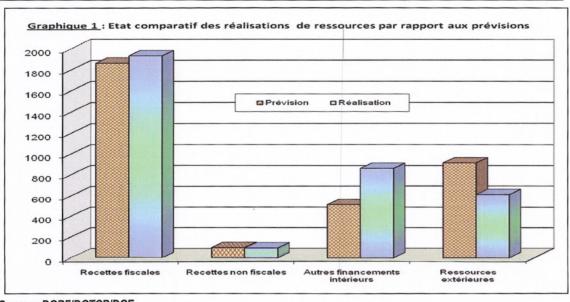
## I- REALISATION DES RESSOURCES (Annexe 1 & 2)

Prévu à 2 464,3 milliards, l'équilibre du budget 2009 a été porté successivement à 2 529,5 milliards puis à 2 602,1 milliards à travers des collectifs budgétaires. Le premier collectif visait principalement à prendre en compte les engagements survenus après l'adoption du budget initial, notamment l'accord complémentaire IV de Ouagadougou. Le second a permis à l'Etat de prendre en compte l'avenant du contrat avec SAGEM, l'opérateur chargé de l'identification, d'une part, et d'autre part de retracer les implications des accords de restructuration de la dette extérieure obtenus auprès des créanciers privés, des créanciers membres du Club de Paris et de la Banque Mondiale.

Les ressources mobilisées au cours de l'exercice 2009 s'établissent globalement à 3 496.9 milliards pour un objectif annuel de 3 388.2 milliards. Ces réalisations comprennent 2 552,3 milliards de ressources budgétaires et 944,6 milliards de recettes issues des opérations de trésorerie.

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat

(en milliards de francs CFA)	2 <sup>ème</sup> Collectif budgétaire	Réalisation fin Septembre	Réalisation fin décembre
Ressources budgétaires	2 602,1	1 794,9	2 552,3
Ressources intérieures	2 101,9	1 550,5	2 189,7
Recettes fiscales	1 802,9	1 239,0	1 700,4
Recettes non fiscales	96,5	41,0	92,5
Emissions titres publics	202,5	270,6	396,9
Ressources extérieures	500,1	244,4	362,5
Contrepartie échéances rééchelonnées	130,1	43,4	114,8
Appuis budgétaires	256,0	138,4	168,1
Dons-programme sortie de crise	48,0	8,9	13,6
Autres Appuis budgétaires	208,0	129,5	154,5
Dons et emprunts projets	114,1	62,6	79,7
Opérations de trésorerie	786,1	771,1	944,6
TVA secteur électricité	10,0	13,0	18,7
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA	50,0	20,3	40,7
Divers emprunts et crédits relais	296,8	291,3	449,5
Avoirs sur grands travaux d'investissement	15,6	15,6	15,6
Don BAD /Apurement arriérés	171,4	183,9	183,9
Don BAD / reformes économiques et financières	68,3	64,0	64,0
Allocations de Droit de Tirage Spéciaux (DTS)	174,0	172,2	172,2
Total Ressources	3 388,2	2 566,0	3 496,9



Source: DGBF/DGTCP/DGE



## 1.1. Ressources budgétaires

A la fin de l'année 2009, les recouvrements des ressources budgétaires se situent à 2 552.3 milliards contre 2 602.1 milliards prévues dans le deuxième collectif. Ces réalisations se répartissent entre les ressources intérieures pour 2 189,7 milliards (85.8%) et les ressources extérieures pour 362.5 milliards (14.2%).

#### 1.1.1. Ressources intérieures

Prévues à 2 101.9 milliards. les ressources intérieures collectées se situent à 2 189.7 milliards, soit un surplus de 87,8 milliards lié à la bonne mobilisation des ressources par les émissions de bons et obligations du trésor. Les recettes fiscales et non fiscales, par contre, ont enregistrées des manques à gagner.

#### Les recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 1 700,4 milliards contre 1 802,9 milliards attendus, soit des moins values de 102,6 milliards. Ce résultat est essentiellement imputable aux manques à gagner enregistrés au niveau du recouvrement des recettes de porte.

Les recettes recouvrées au titre de la fiscalité intérieure se sont situées à 958,2 milliards en ligne avec les prévisions. Ce bon niveau de recouvrement est imputable au surplus enregistré sur les droits d'enregistrement et les impôts sur les revenus et salaires.

En effet, la collecte des impôts sur les revenus et salaires d'un montant de 187.4 milliards enregistre un surplus de 7,5 milliards en rapport avec l'amélioration du marché de l'emploi liée à la reprise de l'activité économique.

Au niveau des droits d'enregistrement sur les exportations de café et de cacao, les recettes collectées se chiffrent à 150,6 milliards pour des prévisions de 120,6 milliards, soit une plus value de 30 milliards.

Au titre de l'impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial (BIC), les recettes prélevées se sont établies à 261,4 milliards contre 286 milliards prévus, soit des moins values de 24,4 milliards. Ce résultat est imputable aux reports des déficits antérieurs et au renouvellement des investissements d'une part, et d'autre part au repli du cours du pétrole.

Concernant le recouvrement des recettes de porte, les difficultés techniques enregistrées au niveau du système automatique de dédouanement des marchandises n'ont pas permis d'atteindre les objectifs annuels fixés à 844,9 milliards. Les recettes recouvrés à hauteur 742,2 milliards se décomposent entre les droits et taxes à l'importation et les droits et taxes à l'exportation à hauteur de 515,8 milliards et 226,4 milliards, soient des moins values respectives de 63 milliards et 39,7 milliards.

Ces mangues à gagner ont été atténués par les dispositions prises au cours du dernier trimestre pour surmonter les difficultés techniques rencontrées dans le recouvrement des recettes douanières. Ainsi, avec un niveau de 248,5 milliards, les recouvrements au cours de cette période ont représenté 33,5% des réalisations annuelles des recettes de porte.

Les efforts de recouvrement des recettes douanières, en vue de l'atteinte des objectifs fixés, devraient s'appuyer en 2010 sur la consolidation du dispositif technique et l'approfondissement des questions liées à la valeur, à la lutte contre la fraude et à l'usage des régimes particuliers.

#### Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales se sont établies à hauteur de 92,5 milliards contre 96,5 milliards prévues, soit 4 milliards de moins values. Les réalisations sont composées essentiellement:

- des dividendes versés par la PETROCI à hauteur de 20 milliards sur 35 milliards prévus :
- des recouvrements au profit du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) pour un montant de 14,2 milliards contre 10 milliards prévus ;
- des dividendes versés par des sociétés détenant des parts de l'Etat dans leur capital (CIPREL, SIB, Mines d'Ity, CÔTE D'IVOIRE-TELECOM) à hauteur de 9 milliards pour une prévision de 7,9 milliards;
- des revenus du domaine ayant bénéficié de l'accroissement de la production dans le secteur minier, et qui enregistrent un recouvrement d'un montant de 8 milliards:
- des redevances de téléphonie cellulaire d'un montant de 8,8 milliards contre 16,1 milliards prévus.

#### Les émissions de titres d'Etat

Les émissions de titres d'Etat sur les marchés monétaire et financier ont connu un grand succès au cours de l'année 2009. Le dynamisme du marché et la bonne signature de l'Etat qui garantissent les remboursements à date ont permis de mobiliser 396,9 milliards pour une prévision de 202,5 milliards. Ce niveau de mobilisation comprend 107,3 milliards de ressources provenant des emprunts obligataires, 215,6 milliards de bons du trésor et 74 milliards d'obligations du Trésor.

#### 1.1.2. Ressources extérieures

A fin décembre 2009, la mobilisation des ressources extérieures se situe à 362,5 milliards pour 500.1 milliards attendus, soit un taux de réalisation de 72,5%. L'écart de réalisation provient d'un appui budgétaire de la Banque Mondiale non mobilisé en fin d'année. En effet, les appuis budgétaires attendus de la Banque Mondiale à 100 milliards, ont été mobilisés à hauteur de 71,9 milliards.

Ceux du Fonds Monétaire International sont également inférieurs de 25,4 milliards avec un niveau de 82,6 milliards contre 108 milliards prévus.



Les tirages au titre des emprunts et dons projets se sont situés globalement à 79,7 milliards contre 114,1 milliards prévus, soit un taux de mobilisation de 69,8%. Bien qu'en amélioration par rapport à 2008 (67%), les performances des projets cofinancés n'ont pas été suffisantes au regard du potentiel disponible après la réactivation des projets cofinancés par les bailleurs de fonds.

Les dons programmes soutenant les actions de sortie de crise ont enregistré une mobilisation de 13,6 milliards contre 48 milliards prévus. Leur faible niveau de mobilisation s'explique par le report des élections générales auxquelles était allouée la part substantielle de ces financements.

#### 1.2. Ressources de trésorerie

Les opérations de trésorerie mobilisées à hauteur de 944.6 milliards affichent un excédent de 157,9 milliards par rapport à l'objectif annuel fixé à 786,1 milliards. Ces réalisations proviennent d'une allocation exceptionnelle des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du Fonds Monétaire International, de diverses recettes, emprunts et crédits relais.

Ces ressources de trésorerie comprennent essentiellement

- 449,5 milliards de divers emprunts et crédits relais infra-annuels comprenant principalement 354,1 milliards de bons du Trésor et 54,8 milliards de crédits relais:
- 247,9 milliards de dons de la Banque Africaine de Développement (BAD) dont 183,9 milliards consacrés à l'apurement des arriérés et 64 milliards destinés au financement des réformes économiques et financières ;
- 40.7 milliards de recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA:
- 15.6 milliards correspondant aux avoirs au titre des avances consenties en 2008 sur les grands travaux d'investissement :
- 18,7 milliards de TVA recouvrée pour le compte du secteur électricité ;
- 172.2 milliards de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) dont a bénéficié la Côte d'Ivoire auprès du Fonds Monétaire International.



## **II- EXECUTION DES DEPENSES** (Annexe 1)

L'exécution des dépenses s'est établie globalement à 3 285,6 milliards pour des prévisions de 2913,6 milliards. Il en résulte une surconsommation de 371,9 milliards imputable aux opérations de trésorerie.

Les dépenses exécutées comprennent 2 477,2 milliards de dépenses budgétaires et 808,3 milliards d'opérations de trésorerie.

#### 2.1 Situation des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution

Les dépenses budgétaires ont été exécutées en fin de gestion à hauteur de 95,2% des prévisions, soit 2 477,2 milliards contre 2 602,1 milliards.

Ce niveau d'exécution comprend 2 466,3 milliards de dépenses exécutés à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) et 10,9 milliards d'opérations de trésorerie reposant sur des supports budgétaires.

Les dépenses exécutées à travers le SIGFiP représentent 99,5% des dépenses budgétaires contre 89% en 2008.

Elles comprennent les dépenses de dette publique pour 729,7 milliards, de personnel pour 745 milliards, d'abonnement pour 65,9 milliards, de dépenses de fonctionnement des services pour 514,8 milliards, de dépenses de sortie de crise pour 118,1 milliards et de dépenses d'investissement pour 292,6 milliards.

Concernant les avances de trésorerie octroyées au cours de la gestion 2009, l'application rigoureuse de l'arrêté n°178/MEF/CAB-01/20 du 13 mars 2009 portant modalités de recours aux avances de trésorerie, a permis de réduire leur niveau. Ce niveau d'avances n'intégrant pas les charges de personnel, le service de la dette publique, les dépenses des régies d'avances et les dépenses financées sur ressources extérieures se chiffre à 43,6 milliards, en retrait de 70,1 milliards par rapport à celui de fin 2008. Toutes ces avances de trésorerie ont été régularisées dans le SIGFiP.



Tableau 2 : Etat de réalisation des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution

LIBELLE (Données en milliards de francs CFA)		Exécution fin décembre 2009			
	Collectif budgétaire	Exécution SIGFIP (hors remb. TVA)	Opérations de trésorerie avec supports budgétaires	TOTAL DEPENSES	
Dette publique	711,5	729,7	0,5	730,2	
Dette intérieure	421,1	440,7	0,2	440,9	
Dette extérieure	290,4	289,0	0,3	289,3	
Dépenses ordinaires	1 343,5	1 325,8		1 325,8	
Personnel Abonnement	749,1 65,9	745,0 65,9		745,0 65,9	
dont régularisation passifs par compensation	25,1	25,1		25,1	
Autres dépenses ordinaires (hors dépenses liées à la crise)	528,5	514,8		514,8	
Dépenses de sortie de crise	190,3	118,1	10,4	128,6	
Financement intérieur Financement extérieur	142,3 48,0	110,8 7,3	4,2 6,3	115,0 13,6	
Dépenses d'investissement (hors dépenses liées à la crise)	356,8	292,6	0,0	292,6	
TOTAL DEPENSES	2 602,1	2 466,3	10,9	2 477,2	

Source: DGBF/DGTCP/DGE

#### 2.2 Structure des dépenses budgétaires par grands postes

Les dépenses budgétaires exécutées au cours de la gestion 2009 se répartissent par grands postes comme suit :

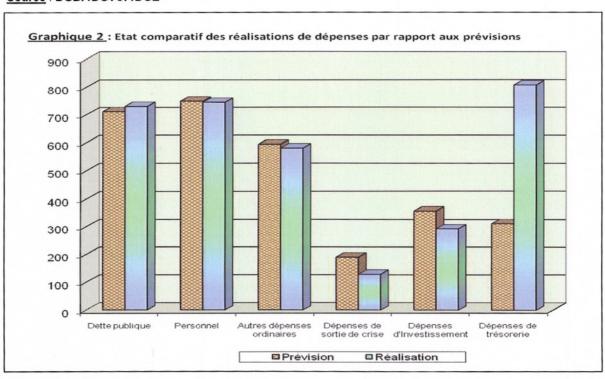
- le service de la dette publique : 730,2 milliards (29,4%)
- les dépenses de personnel: 745 milliards (30,1%)
- les dépenses d'abonnement : 65,9 milliards (2,7%)
- les dépenses de fonctionnement des services : 514,9 milliards (20,8%)
- les dépenses de sortie de crise : 128,6 milliards (5,2%)
- les dépenses d'investissement : 292,6 milliards (11,8%)



Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses de l'Etat

(en milliards de francs CFA)	2 <sup>ème</sup> Collectif budgétaire	Réalisation fin septembre	Réalisation fin décembre
Dépenses Budgétaires	2 602,1	1 811,9	2 477,2
Dette publique	711,5	493,2	730,2
Dette intérieure	421,1	316,5	441,0
Dette extérieure	290,4	176,7	289,3
Dépenses ordinaires	1 343,4	1 009,5	1 325,8
Personnel	749,1	560,4	745,0
Abonnement	65,9	50,0	65,9
Autres dépenses de fonctionnement	528,4	399,1	514,9
Dépenses de sortie de crise	190,3	96,7	128,6
Dépenses Trésor	142,3	87,8	115,0
Dépenses Bailleurs	48,0	8,9	13,6
Dépenses d'investissement	356,8	212,5	292,6
Investissement Trésor	242,8	149,9	212,9
Prêts et dons projets	114,0	62,6	79,7
Opérations de trésorerie	311,6	520,8	808,3
Remboursement divers emprunts	188,0	436,1	708,0
Remboursement des crédits de TVA	50,0	20,3	40,7
Déficit CGRAE/ Déficit CNCE	40,9	32,6	28,0
Reversement de crédits TVA au secteur électricité	13,6	10,6	13,0
Transferts au Fonds d'Entretien Routier	13,0	8,8	12,6
Construction 3 <sup>ème</sup> pont		6,5	
Prise de participation au capital de la BFA	6,0	6,0	6,0
TOTAL DEPENSES	2 913,6	2 332,6	3 285,6

Source : DGBF/DGTCP/DGE



Source : DGBF/DGTCP/DGE

### 2.2.1 Service de la dette publique

Le service de la dette publique, prévu initialement à 821,9 milliards a été ramené à 711.5 milliards dans le deuxième collectif budgétaire 2009.

En effet, les négociations avec les créanciers membres du club de Paris ont permis d'obtenir l'annulation de 40,4 milliards d'échéance 2009, le rééchelonnement de 34,7 milliards et de différer le paiement de 74,4 milliards d'échéances de la dette après date butoir. En outre, cet accord a prévu le règlement de 12,9 milliards au titre des arriérés cumulés sur les échéances de la dette après date butoir.

Au niveau des créanciers privés, l'application de l'accord préliminaire de restructuration a permis de surseoir au paiement des échéances 2009.

Par ailleurs la Banque Mondiale a consenti une remise d'un montant de 15,7 milliards sur les échéances 2009 de la dette IDA.

Certains autres créanciers extérieurs (BEI, UEMOA, ...) ont également accordés des rééchelonnements sur leurs échéances courantes à hauteur de 5,7 milliards.

En définitive, au terme de la gestion 2009, le service de la dette publique exécuté se chiffre à 730.2 milliards dont 441 milliards au titre de la dette intérieure et 289.2 milliards au titre de la dette extérieure.

Hors échéances rééchelonnées et différées, le niveau du service de la dette exécutée se situe à 615,4 milliards dont 466,3 milliards de règlements effectifs.

Au titre de la dette intérieure, le service a été exécuté à hauteur de 441 milliards contre 421,1 milliards prévus. Les règlements effectifs se chiffrent à 348,5 milliards et ont concerné principalement le remboursement des emprunts obligataires pour 96,1 milliards et des bons du Trésor pour 169,7 milliards.

Ces règlements ont été également faits en faveur des opérateurs pétroliers (SIR, PETROCI) pour 51,4 milliards, des banques secondaires à hauteur de 10,2 milliards pour le remboursement des crédits relais, et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) pour 3 milliards au titre de la consolidation des créances.

Quant au service de la dette extérieure, prévu à 290,4 milliards dans le collectif, il a été exécuté à hauteur de 289,2 milliards dont 117,8 milliards de règlements effectifs et 114,8 milliards au titre des échéances rééchelonnées et différées.

Les paiements aux multilatéraux d'un montant de 95,4 milliards, ont été consacrés principalement aux échéances de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour 33,2 milliards, de la Banque Mondiale pour 44,2 milliards et du FMI pour 6,5 milliards.

Les paiements au profit des créanciers bilatéraux d'un montant de 14,1 milliards concernent essentiellement le Club de Paris pour 12,9 milliards.

En ce qui concerne les autres créanciers, les paiements ont porté sur les échéances de la Standard Londres pour 5,3 milliards. Des négociations sont engagées en vue d'aboutir à une restructuration de la dette de ces créanciers.



Parallèlement, l'Etat a poursuivi ses efforts d'apurement des arriérés sur le service de la dette pour un montant total de 288,3 milliards dont 13,6 milliards à l'endroit des créanciers intérieurs et 274,7 milliards pour les créanciers extérieurs.

La réduction d'arriérés extérieurs s'est opérée principalement au profit de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour 269,2 milliards à partir du don d'apurement.

Au total, à fin décembre 2009, les paiements effectués au titre de la dette publique se chiffrent globalement à 754,6 milliards avec un montant de 466,3 milliards sur les échéances et 288,3 milliards sur les arriérés.

## 2.2.2 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se situent en fin de gestion à 745 milliards contre un objectif révisé de 749,1 milliards, soit une économie de 4,1 milliards. Cette économie est la résultante de plusieurs opérations :

- le retard accusé au niveau du recrutement des enseignants bénévoles des zones Centre, Nord et Ouest qui devrait coûter 1,2 milliard.
- la réalisation des reports de traitement de 2008 sur 2009 avec un effectif moins important que prévu et la maîtrise des glissements catégoriels au niveau de la solde de la police, entraînant une économie globale de 2,3 milliards ;
- l'économie réalisée sur la solde des militaires à hauteur de 1,4 milliards, en raison de la non réalisation du recrutement des 5000 soldats des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN);
- l'économie réalisée sur les salaires du personnel des institutions à concurrence de 0,2 milliard;
- les surconsommations réalisées sur divers postes à hauteur de 1 milliard.

Il convient de préciser que les salaires payés au titre des EPN affichent un dépassement de 1,4 milliard imputable au transfert de solde du Budget Général vers les EPN. Ce montant correspond par ailleurs à une économie au niveau de la gestion solde.

#### 2.2.3 Dépenses d'abonnement

Les dépenses de consommation courante d'électricité, d'eau et de téléphone prévues à 40,8 milliards ont été entièrement exécutées. Ces dépenses sont composées de frais d'abonnement et de consommation d'électricité pour 25,3 milliards, d'eau à hauteur de 7,5 milliards et de téléphone pour 8 milliards.

Les paiements opérés sur ces dépenses au moyen d'échanges d'effets entre l'Etat et les sociétés concessionnaires de distribution d'électricité, d'eau et de téléphone se chiffrent à 36,2 milliards et se décomposent comme suit :

- 25,1 milliards pour les frais d'abonnement et de consommation d'électricité;
- 8 milliards pour les frais d'abonnement et de consommation de téléphone;
- 3.1 milliards pour les de frais d'abonnement et de consommation d'eau dont 1 milliard de règlement par espèce.

Par ailleurs, des crédits complémentaires d'un montant de 25,1 milliards, ont été exécutés pour couvrir les passifs sur les consommations des gestions 2008 et antérieures qui ont fait l'objet de conventions de compensation des créances et dettes croisées, entre l'Etat de Côte d'Ivoire et les mêmes sociétés en 2008.

Au total, les dépenses d'abonnement pour la gestion 2009 se sont chiffrées à 65,9 milliards dont 40,8 milliards au titre des consommations courantes, et 25,1 milliards pour la couverture des opérations de compensation se rapportant aux impayés sur les consommations de la gestion 2008 et antérieures.

#### 2.2.4 Dépenses de fonctionnement des services

Les dépenses de fonctionnement des services (hors dépenses liées au processus de sortie de crise) ont été exécutées à hauteur de 514,9 milliards contre 528,5 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 97,4%. Ces dépenses ont été contenues dans les limites des enveloppes budgétaires prévues grâce aux efforts continus de maîtrise du train de vie de l'Etat. En effet, l'exécution des charges de fonctionnement a été comprimée en privilégiant les dépenses pro-pauvres. La situation d'exécution des dépenses de fonctionnement des services se résume comme suit :

Les subventions et transferts prévus à 207,4 milliards (hors celles consacrées au Fonds d'Entretien Routier et à la Versus Bank) ont été exécutées à 196,3 milliards. Elles comprennent les subventions accordées aux écoles privées pour un montant de 42,6 milliards, celles destinées au paiement des bourses et kits scolaires ainsi que les transferts aux EPN du secteur de l'éducation pour un montant de 36,1 milliards.

Ces dépenses intègrent également les subventions accordées à la Caisse Générale des Retraités et Agents de l'Etat pour 25,5 milliards, au secteur coton à hauteur de 5 milliards et au secteur de l'électricité pour 47,4 milliards.

Les dépenses sociales ciblées prévues à 10 milliards, ont été exécutées à hauteur de 9,8 milliards, consacrés au soutien des prix des médicaments et des vaccins destinés au grand public.

Les autres dépenses de fonctionnement des services sont exécutées à hauteur de 408,9 milliards contre 437,4 milliards prévus. Au titre de ces dépenses, la priorité a été accordée aux dépenses pro pauvres qui enregistrent un taux d'exécution de 100,5% tandis que les autres charges de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 93,5 %.

#### 2.2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors dépenses liées à la sortie de crise) ont été exécutées à hauteur de 292.6 milliards contre un niveau programmé à 356.8 milliards. soit un taux de 82%. Ces dépenses ont été financées sur ressources intérieures à hauteur de 212,9 milliards et sur ressources extérieures pour 79,7 milliards.

Ce résultat enregistré dans l'exécution des dépenses d'investissement s'explique principalement par la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'exécution du budget 2009, notamment celles relatives à l'accélération des procédures de passation des marchés publics qui ont contribué à l'amélioration de la performance globale des projets.

Les projets d'investissement financés sur ressources intérieures ont été exécutés à 87.7% des prévisions. Ce taux d'exécution s'explique par une bonne performance dans l'exécution des projets, notamment au niveau des travaux financés par le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) et les grands travaux d'investissement qui ont enregistré des niveaux d'exécution très satisfaisants avec des taux respectifs de 142.2% et 100%.

S'agissant particulièrement des dépenses liées aux grands travaux d'investissement, conformément aux engagements du Gouvernement pris dans le programme économique et financier, elles ont été exécutées dans le strict respect des procédures de gestion des finances publiques. Ainsi, les dotations inscrites au budget de l'Etat, d'un montant de 40 milliards, ont été engagées à travers le SIGFiP. Ces crédits ont permis au Trésor Public de régulariser les avances sur travaux consenties en 2008 à l'entreprise en charge de la conduite des chantiers, pour un montant de 15.6 milliards et de payer les décomptes se rapportant à l'exercice 2009, pour un montant de 24,4 milliards.

Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont connu un niveau exécution de 69,9%, en deçà des attentes au regard du potentiel disponible après la réactivation de la plupart des projets cofinancés, ainsi que de la mise en œuvre de procédures de décaissements plus allégées, notamment au niveau des dépenses de sortie de crise, pour répondre efficacement aux besoins de financement des projets.

#### 2.2.6 Dépenses de sortie de crise

Les dépenses liées à la sortie de crise prévues à 190,3 milliards, ont été exécutées à hauteur 67,6% avec un niveau de 128,6 milliards. Ces dépenses ont été financées sur ressources intérieures à hauteur de 115 milliards et sur ressources extérieures pour 13.6 milliards.

#### Elles ont porté sur:

- les règlements des arriérés de primes de front à hauteur de 26,4 milliards;
- la poursuite du redéploiement de l'administration pour 8,9 milliards;
- la rémunération de l'opérateur technique SAGEM, chargé de la réalisation de l'identification, à hauteur de 46,3 milliards ;
- les autres activités d'identification pour 6,4 milliards ;
- les activités liées à la préparation des élections y compris les dépenses de fonctionnement de la Commission Electorale Indépendante pour 22,7 milliards ;
- le financement des partis politiques et les actions de réconciliation nationale à concurrence de 7,7 milliards;
- le programme de démobilisation des ex-combattants et les activités du Centre de Commandement Intégré pour un montant 7 milliards ;
- le programme du service civique pour 3 milliards;
- et les activités de suivi des accords de paix pour 0,8 milliard.



#### Dépenses de trésorerie 2.3

Les dépenses de trésorerie effectuées en marge des engagements budgétaires se chiffrent à 808,3 milliards. Ces dépenses concernent :

- le remboursement de divers emprunts et crédits relais souscrits en cours d'année pour 708 milliards;
- la couverture du déficit de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) pour 28 milliards:
- le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité pour 13 milliards ;
- le remboursement des crédits de TVA pour 40,7 milliards ;
- les transferts au Fonds d'Entretien Routier (FER) pour la réhabilitation des infrastructures routières à hauteur de 12,6 milliards;
- et la prise de participation de l'Etat au capital de la Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA) pour 6 milliards.



## III- ANALYSE DES DEPENSES PAR GRANDES FONCTIONS (Annexe 4)

Les dépenses budgétaires 2009 exécutées à hauteur de 3299,6 milliards, se répartissent selon les principaux domaines d'intervention de l'Etat comme suit :

- 1 438,2 milliards au titre du service de la dette publique;
- 496,9 milliards de dépenses des services généraux des administrations publiques;
- 658,9 milliards de dépenses des secteurs de la santé, de l'enseignement, de la formation et de la recherche :
- 294,7 milliards de dépenses des secteurs de la défense et de la sécurité :
- 185,9 milliards de dépenses des secteurs de logement et d'équipement;
- et 108,7 milliards de dépenses des services chargés du développement et de la promotion des activités économiques ;
- 102,4 milliards de dépenses effectuées par les autres secteurs d'intervention de l'Etat (loisirs, protection sociale, environnement).

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions

Dépenses par fonctions	Prévisions annuelles				Exécution				
		Opérations				Fin décemb	re		
(données en milliards de F CFA)	Collectif budgétaire	de trésorerie	TOTAL	Fin Sep.	Fin Sep.	Fin Sep.	SIGFIP	Opérations de trésorerie	TOTAL
Service de dette publique	711,5	188,0	899,5	929,3	729,8	708,5	1 438,2		
Services généraux des administrations publiques	463,0	96,9	559,9	438,0	411,7	85,2	496,9		
dont Institutions	102,7		102,7	65,1	80,8		80,8		
Services généraux	360,2	96,9	457,1	372,8	330,9	85,2	416,1		
Défense	192,8		192,8	114,7	198,3		198,3		
Ordre et Sécurité	107,6		107,6	66,7	96,3		96,3		
Affaires Économiques	99,0	13,6	112,6	109,8	95,7	13,0	108,7		
Protection de l'environnement	15,4	0,0	15,4	10,7	17,7		17,7		
Logement et Equipements Collectifs	248,5	13,0	261,5	133,7	173,3	12,6	185,9		
Santé	123,8		123,8	74,8	118,0		118,0		
Loisirs, Culture et Culte	35,2		35,2	31,1	43,6		43,6		
Enseignement, Formation et Recherche	554,7		554,7	387,9	540,8		540,8		
Protection Sociale	50,5		50,5	36,0	41,1		41,1		
TOTAL GENERAL	2 602,1	311,5	2 913,6	2 332,6	2466,4	819,2	3 285,6		

Source: SIGFiP-DGBF-DGTCP

Le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 1 438,2 milliards (43,8% des dépenses globales) avec 1 148,9 milliards de dette intérieure et 289,3 milliards de dette extérieure. Ce niveau comprend 1 306,8 milliards de remboursement en principal et 131,4 milliards de paiement d'intérêts.

Les dépenses effectuées par les services généraux des administrations publiques se chiffrent à 496,9 milliards (15,1% des dépenses globales). Elles comprennent 80,8 milliards de dépenses exécutées par les institutions et 416,1 milliards de dépenses par les services généraux.

Les dépenses effectuées au profit des secteurs de la santé, l'enseignement, la formation et de la recherche se sont établies à 658,9 milliards, soit un taux d'exécution de 97.1%.

Les dépenses du secteur de l'enseignement, la formation et de la recherche se sont chiffrées à 540,8 milliards contre 554,7 milliards prévus. Elles comprennent principalement 319,2 milliards de dépenses consacrées à l'éducation de base, 73,1 milliards pour l'enseignement supérieur et 38,6 milliards pour l'enseignement secondaire.

Quant aux crédits alloués à la recherche et à la formation continue des adultes, ils ont été respectivement exécutés à hauteur de 9,8 milliards et de 7,7 milliards. Les frais de transport des élèves et étudiants se sont établis à 9,9 milliards.

Les dépenses du secteur de la santé s'élevant à 118 milliards avec un taux d'exécution de 95,3%, concernent principalement les charges de personnel pour 51.8 milliards, le fonctionnement, la réhabilitation et l'équipement des CHU et des centres de santé spécialisés pour 36,2 milliards. Les dépenses d'achat de médicaments, de vaccins et de matériels biomédicaux se chiffrent à 10,3 milliards.

Le secteur des affaires économiques couvrant notamment les interventions de l'Etat, dans les domaines de la production agricole, halieutiques, des transports et des télécommunications, a enregistré des dépenses d'un niveau de 108,7 milliards. Ces dépenses se rapportent aux actions d'encadrement et de promotion des activités agricoles (47,9 milliards), de transport et de communication (22,1 milliards).

Les dépenses effectuées par les forces de défense et de sécurité au terme de la gestion 2009, se chiffrent à 294,7 milliards. Elles ont permis de renforcer leurs équipements et leurs moyens de mobilité.



# IV- ANALYSE DES DEPENSES PRO PAUVRES (Annexe 10)

La volonté du Gouvernement de maintenir au rang de ses priorités l'amélioration des conditions de vie des populations, s'est traduite par la détermination dans le budget 2009, en accord avec les partenaires au développement, du champ des dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté dites « dépenses pro pauvres ». Ces dépenses prévues à 838,8 milliards ont été exécutées à hauteur de 843,2 milliards, soit un taux d'exécution de 100,5%.

Cette performance est liée aux mesures d'accompagnement de l'exécution du budget mises en œuvre et qui ont consisté à accélérer les procédures de passation des marchés publics.

La répartition de ces dépenses par secteurs se présente comme suit :

- Agriculture et ressources halieutiques : 53,9 milliards ;
- Education: 533,2 milliards;
- Santé : 118,4 milliards ;
- Energie, eau et assainissement : 36,9 milliards ;
- Affaires sociales : 13,6 milliards ;
- Reconstructions et réhabilitation : 1.4 milliard :
- Routes et ouvrages d'art : 39,1 milliards ;
- Décentralisation : 35,1 milliards ;
- Autres secteurs de lutte contre la pauvreté : 9,6 milliards.

#### > Agriculture et ressources halieutiques

Les dépenses effectuées au titre des activités menées dans ces secteurs, se sont établies à 55,9 milliards pour des prévisions de 51,9 milliards, soit un taux d'exécution de 103,1 %.

Outre les charges salariales d'un niveau de 7,8 milliards, les dépenses effectuées, concernent les activités de développement et de promotion de l'agriculture pour 8,6 milliards dont 5 milliards de subvention au secteur coton.

Les dépenses se rapportant aux activités de formation et d'encadrement des exploitants agricoles se sont chiffrées à 8,4 milliards avec 7 milliards de subvention accordée à l'ANADER.



Les actions de développement des cultures vivrières et particulièrement celles du riz, ont occasionné des dépenses à hauteur de 1,5 milliard avec 0,6 milliard pour les différents projets rizicoles.

Les actions de développement de la pêche, de l'élevage et de la production laitière menées en 2009 ont induit des dépenses d'un niveau de 3,5 milliards.

Par ailleurs, des dépenses d'investissement ont été effectuées à travers le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) en 2009 pour 14,2 milliards, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Depuis sa mise en place lors de la campagne 2007-2008, l'on note entre autres réalisations, le reprofilage de 960 km de pistes rurales, la construction et réhabilitation de 93 classes, 99 bureaux et logements pour enseignants, 40 dispensaires et maternités, 44 logements pour infirmiers et sages-femmes, et la réalisation de 246 forages de puits d'eau potable.

#### Education

Les dépenses du secteur de l'éducation se sont situées à 533,1 milliards pour une dotation de 536,6 milliards, soit un taux d'exécution de 99,4%, imputable aux dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures qui ont enregistré un niveau d'exécution supérieur aux prévisions (soit 14,3 milliards contre 6,3 milliards prévus).

Cette situation résulte essentiellement de la bonne exécution des projets d'infrastructures scolaires et universitaires.

Les dépenses du secteur de l'éducation comprennent 480,1 milliards de dépenses de fonctionnement et 53 milliards de dépenses d'investissement.

L'analyse détaillée des principales dépenses dans ce secteur se présente comme suit :

- Dépenses de personnel : 334,3 milliards ;
- Subventions aux écoles privées : 42,6 milliards ;
- Paiement des bourses et versement de la subvention destinée au transport des élèves et étudiants : 26,2 milliards ;
- Achat de kits scolaires et acquisition des mallettes et de kits pédagogiques : 12,5 milliards;
- Subventions au programme des cantines scolaires : 5 milliards.

Les dépenses liées aux activités de construction, de réhabilitation et d'équipement des structures de l'éducation se sont élevées à 15.5 milliards dont 7.9 milliards effectués par les collectivités locales.

#### Santé

Le secteur de la santé, à l'instar de l'éducation, affiche un taux d'exécution satisfaisant de 99,7%, correspondant à un montant de 118,4 milliards.



Les dépenses ordinaires de ce secteur comprennent, outre les charges de personnel d'un montant de 51,8 milliards, les autres dépenses de fonctionnement des services à hauteur de 41.4 milliards avec 13.4 milliards de subvention aux EPN.

Les investissements effectués dans le secteur de la santé se chiffrent globalement à 24,1 milliards. Ils ont concerné essentiellement les constructions, les réhabilitations et les équipements à concurrence de 13,3 milliards dont 3,7 milliards effectués par les collectivités locales et 7,3 milliards par les CHU et Institutions médico-spécialisées.

Les dépenses se rapportant aux activités de prévention à travers le Programme Elargi de Vaccination se sont chiffrées à 1,9 milliard.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, les dépenses des projets et programmes s'élèvent à 7,1 milliards dont 6,5 milliards effectués par le Projet multisectoriel de lutte contre le SIDA.

#### > Eau, énergie, assainissement et protection de l'environnement et Infrastructures routières

Afin d'améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité, les services en charge de ces secteurs ont effectué des dépenses à hauteur de 21,3 milliards. Ces dépenses intègrent celles des programmes d'hydraulique villageoise et d'hydraulique urbaine pour respectivement 1,9 milliards et 0,6 milliard.

Les dépenses exécutées pour améliorer l'accès à l'électricité se chiffrent à 16,5 milliards avec 8.8 milliards pour l'éclairage public. La mise en œuvre des programmes d'électrification rurale et urbaine a nécessité des dépenses d'un niveau de 1,4 milliard, en dehors de celles réalisées par les collectivités locales et à travers les programmes spécifiques.

Au titre des opérations d'assainissement non compris celles exécutées par les collectivités locales, les actions ont porté principalement sur le programme d'assainissement de la ville d'Abidjan pour un montant de 1,1 milliard.

Les actions de protection de l'environnement à travers la protection des parcs et forêts et de la lutte contre la pollution se sont situées à 15,5 milliards dont 1 milliard de dépenses effectuées par le CIAPOL.

Les dépenses effectuées pour les travaux d'amélioration des infrastructures routières et la construction d'ouvrages d'art se sont situées à 39,1 milliards. Elles concernent principalement:

- les travaux de construction du pont de Jacqueville pour 2,5 milliards,
- l'entretien et la réfection des voiries urbaines pour 1,8 milliard,
- la réalisation d'ouvrages d'art, le renforcement des infrastructures routières et des moyens d'actions des services du secteur routier à travers le Projet CI-PAST et le Fonds d'Entretien Routier pour respectivement 8,4 milliards et 12,6 milliards.

Par ailleurs, le Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines a été exécuté à hauteur de 15,6 milliards. Ces dépenses ont permis d'améliorer l'accès à l'eau potable pour un grand nombre de la population et la qualité des infrastructures et services urbains à Abidjan et Bouaké.

#### > Décentralisation

En dehors des crédits consacrés au financement de leurs activités dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'agriculture, les Collectivités Décentralisées ont bénéficié de 35.1 milliards de subvention pour couvrir leurs charges de fonctionnement et renforcer leurs actions de lutte contre la pauvreté.

L'ensemble des crédits octroyés aux Collectivités Décentralisées se chiffre globalement à 47.8 milliards.

## V- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5)

Les paiements effectués au cours de l'année 2009 s'élèvent à 2 572,8 milliards. Ces paiements concernent la dette publique pour 1 174,1 milliards, les salaires à concurrence de 745 milliards, les transferts et interventions de l'Etat pour 372.8 milliards, les achats de biens et services pour 171,9 milliards, les équipements collectifs et autres charges courantes à hauteur de 109 milliards.

## 4.1 Au titre de la dette publique

Les paiements effectués se chiffrent à 1 174,1 milliards dont 1 056,5 milliards de dette intérieure et 117.6 milliards de dette extérieure.

Ces paiements renferment 455,6 milliards de mandats mis en règlement et 722,5 milliards d'opérations de trésorerie correspondant aux remboursements de divers emprunts de moins d'un an. Il s'agit essentiellement du remboursement de crédits relais infra annuel (50,9 milliards), du remboursement de bons du Trésor infra annuel (522,5 milliards), du remboursement aux opérateurs pétroliers-BNP Paribas (27 milliards), et de la SIR (31,6 milliards).

### 4.2 Au titre des dépenses de personnel

Les salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat avaient été fixés dans le programme révisé à 749 milliards. En fin d'année, le montant des charges salariales payées se chiffre à 745 milliards.

#### 4.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat.

Exécutés à hauteur de 576.7 milliards, les paiements effectifs sur les transferts et interventions de l'Etat se chiffrent à 372,8 milliards dont 315,3 milliards de paiements sur mandats et 57,5 milliards d'opérations de trésorerie.

Les opérations de trésorerie portent principalement sur la couverture du déficit de la CGRAE (28,6 milliards), à la prise de participation de l'Etat dans le capital de la BFA (6 milliards), au reversement de crédits de TVA au secteur électricité (13 milliards).

La répartition par bénéficiaire de ces transferts et interventions se présente comme suit:

Collectivités : 41,9 milliards ;



- Institutions: 41,5 milliards;
- Ménages (bourses des élèves et étudiants, handicapés...): 18,3 milliards;
- Représentations à l'Etranger : 1,9 milliards ;
- SODE, SEM et EPN: 123,3 milliards:
- CGRAE destiné à la pension /retraite : 54,1 milliards ;
- Autres bénéficiaires : 85,3 milliards dont 47,4 milliards de subvention au profit du secteur électricité

#### 4.4 Au titre de l'acquisition des biens et services

Les paiements effectués pour l'achat de biens et services, par les comptables publics. se chiffrent à 171,9 milliards. Les opérations concernent essentiellement les fournitures (19,6 milliards), les factures d'eau, d'électricité et de téléphone (41,1 milliards), les prestations de service (11 milliards).

En dehors du règlement des factures d'abonnement qui a donné lieu à des échanges d'effets, entre l'Etat et les différentes sociétés concessionnaires des services concernés, tous les paiements ont été effectués sur la base de mandats mis en rèalement.

## 4.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat

Les paiements effectués au titre des équipements et autres charges courantes de l'Etat se sont situés à 109 milliards.

Les dépenses d'équipements réglées pour un montant de 67,1 milliards concernent les travaux d'infrastructures routières pour 19 milliards dont 12,6 milliards exécutés par le Fonds d'Entretien Routier (FER), les équipements et matériels mobiliers pour 15,7 milliards et les autres équipements pour 32,5 milliards.

Les paiements sur les autres charges courantes se chiffrent à 42 milliards dont 40,7 milliards de remboursement de crédits de TVA.

D'une manière générale, les paiements effectués au cours de l'année 2009 qui s'élèvent à 2 572,8 milliards, comprennent 1 753,5 milliards de mandats réglés, et 819,2 milliards de règlements relatifs à des opérations de trésorerie.



#### CONCLUSION

La gestion 2009 a été marquée par un environnement sociopolitique favorable soutenu par les avancées enregistrées dans le processus de sortie de crise et l'amélioration de la situation économique qui a profité des retombées du programme économique et financier. Cependant, la situation des finances publiques a été affectée par les contreperformances enregistrées dans le recouvrement des recettes de porte et des recettes non fiscales.

La détermination du Gouvernement à respecter les engagements pris dans le cadre du programme, notamment ceux se rapportant à la fois au solde budgétaire et au seuil des dépenses pro-pauvres, s'est concrétisée par la compression des dépenses de fonctionnement des services.

En outre, les progrès observés dans la mise en œuvre des reformes structurelles depuis le premier semestre, se sont confortés avec la maîtrise du volume des avances de trésorerie et la réduction importante des arriérés intérieures et extérieures.

Ces efforts se sont également poursuivis dans la mise en œuvre des reformes de la gestion des finances publiques avec notamment, la mise en place de l'autorité de régulation des marchés publics et l'opérationnalisation de l'interfaçage entre SIGFIP et ASTER.

Par ailleurs, des dispositions sont prises pour conforter en 2010, les bonnes tendances observées dans le recouvrement des recettes de porte au dernier trimestre de l'année 2009.

En somme, l'enjeu de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE aboutissant à la réalisation de marges budgétaires qui seront affectés à la lutte contre la pauvreté. exige la persévérance dans les efforts engagés tant au niveau de l'assainissement des finances publiques que des reformes structurelles.

Le Ministre de l'Economie

et des Finances

DIBY/Koffi Charles